



Vol à domicile lors d'une livraison

Par **aline**, le **12/07/2008** à **13:58**

je me suis fait livrer un lave-linge dans ma cuisine par deux livreurs. J'ai malheureusement constaté après leur départ qu'un bijou déposé près de l'évier avait disparu. Quel recours puis-je avoir ? Quelles démarches puis-je entreprendre ?

Par **Marion2**, le **12/07/2008** à **18:21**

Je pense que vous devriez contacter au plus tôt l'employeur de ces livreurs

Par **aline**, le **12/07/2008** à **22:27**

je n'ai pas manqué de le faire. Il devait convoquer les deux livreurs aujourd'hui. J'attends d'en savoir plus.

J'aurais cependant souhaité entreprendre des démarches parallèlement afin de convaincre le voleur de revenir sur son acte. Le coeur du problème est que je ne peux pas prouver ce vol - bien que je n'ai aucun doute sur son auteur.

Par **Marion2**, le **12/07/2008** à **23:25**

Il est évident que sans preuve, je ne vois vraiment pas ce que vous pouvez faire ou alors si l'entrevue entre l'employeur et les employés ne donne rien, signifiez (avec un courrier

recommandé A/R à l'employeur) que vous déposez une plainte pour vol à l'encontre les deux employés et de l'employeur si dans les 3 jours, votre bijou ne vous est pas restitué.
Tenez moi au courant.
Bonne chance

Par **aline**, le **13/07/2008** à **09:26**

J'espère un geste positif de la part du livreur indélicat. Lors de mon entretien avec l'employeur je me suis même engagée à verser une récompense dans le cas où ma bague serait retrouvée par le plus pur des hasards (!!!) dans le camion de livraison, dans la caisse à outils ou dans un replis de vêtement.

Par **JamesEraser**, le **13/07/2008** à **11:00**

[citation]après leur départ qu'un bijou déposé près de l'évier avait disparu[/citation]
Avez vous vérifié dans le syphon, derrière ou sous l'appareil pour commencer, histoire de s'assurer que votre bijou a bien disparu de votre domicile ?
Experatooment

Par **aline**, le **13/07/2008** à **12:03**

J'ai entièrement retourné ma cuisine, fouillé mon sac poubelle et mon évier est équipé d'une grille que je n'enlève qu'en cas de nettoyage. La bague était posée sur une tablette en hauteur (des années que j'y pose mes bagues lorsque je me lave les mains) là où s'est tenu en permanence un des livreurs alors que l'autre effectuait -à l'autre bout de la pièce- les branchements de la machine et m'en expliquait le fonctionnement. Absorbée par l'installation je n'ai pas été méfiante.

Ce n'est pas à la légère que je me permets de pointer du doigt les livreurs car je suis consciente des différents risques que je prends si je m'engage sur une voie juridique. J'espère que ma démarche auprès de l'employeur portera ses fruits ; dans le cas contraire ce ne sera pas avec enthousiasme que je passerai à la vitesse supérieure. Jusqu'à présent je n'ai fait que signaler à l'employeur la perte de ce bijou en supposant qu'il ne s'agissait que d'un geste "malencontreux" et en croyant en un dénouement heureux.